

Les effets bénéfiques d'une forêt centenaire en seulement dix ans

ENVIRONNEMENT Un grand coup de pouce à la biodiversité possible dès 100 m²

► A Gembloux, des élèves de l'institut horticole mettent en pleine terre 2.700 plants de 28 essences, toutes indigènes.

► Une méthode japonaise, naturelle, booste les écosystèmes et obtient une forêt 30 fois plus dense.

Les forêts urbaines, vous connaissez ? L'idée est de restaurer une biodiversité indigène en milieu urbanisé, ou en tout cas dans une zone circonscrite et de relativement faible superficie. Si les expériences du genre restent (très) rares en Wallonie, elles apparaissent à divers endroits : Grez-Doiceau, Libin, Barvaux. A Ormeignies, à côté d'Ath, une forêt urbaine en est à sa troisième année d'existence et arrive dans une phase où les résultats probants sont clairement visibles.

Cette fois, c'est à Gembloux que 2.700 plants d'arbres et d'arbustes, sur 900 m², viennent d'être plantés en quelques heures à peine. Il est vrai qu'une « main-d'œuvre » avisée était facilement mobilisable : l'opération s'est déroulée à l'Institut technique horticole (ITH) où une septantaine d'élèves - avec une vingtaine d'enfants de l'école primaire voisine - ont mis de bon cœur la main à la terre.

L'aventure gembloutoise est le fruit d'une collaboration entre différents acteurs. L'école, évidemment, mais aussi une toute jeune PME wallonne (Urban Forests), une ASBL (les Cercles des naturalistes de Belgique) et une entreprise à vocation sociale (Reforest'Action). Pour Olivier Kuntz, directeur de l'ITH, les objectifs sont multiples. « Il s'agit bien évidemment de favoriser la biodiversité ainsi que d'améliorer le cadre de vie des élèves, de constituer un support didactique pour divers cours et activités d'apprentissage scolaire ou encore de sensibiliser les élèves aux enjeux écologiques des aménagements de demain, ce qui leur permettra de faire plus tard des choix professionnels cohérents. Les élèves de quatre options sont

concernés, en environnement, en horticulture, en sylviculture et en aménagement des parcs et jardins. La forêt urbaine sera une sorte de sanctuaire au cœur d'une zone de 4 hectares que nous sommes occupés à réaménager, qui comprendra aussi des jardins, des haies, des plantes mellifères et autres. »

Refuge pour la biodiversité

L'école, labellisée durable depuis deux ans, a été approchée par Urban Forests et ses partenaires pour la mise en place d'un écosystème forestier urbain. Elle a embayé de suite. « La création de cet écosystème se déroule en cinq phases, poursuit le directeur. Il y a d'abord l'analyse du site : nous avons choisi un endroit auparavant occupé par des serres. Ensuite viennent la sélection des espèces à planter, et puis la préparation du sol. Puis il y a la plantation participative des 2.700 arbres et arbustes indigènes et enfin le développement

de l'écosystème. La technique retenue est celle de Miyawaki. C'est une méthode 100 % naturelle qui permet aux arbres de pousser beaucoup plus vite. Les 28 essences indigènes, choisies pour leurs capacités d'adaptation aux conditions climatiques et pédologiques, devraient pousser dix fois plus vite que lors d'une plantation classique et recréer en seulement dix ans les conditions écologiques d'une forêt centenaire. Cette forêt, trente fois plus dense, accueillera une biodiversité cent fois plus importante. L'implantation de cet espace vert d'un genre nouveau constituera un puits de carbone, un véritable filtre à poussières et particules fines, un obstacle à l'érosion du sol permettant même, grâce aux racines des arbres, de filtrer l'eau

de pluie, une amélioration du bien-être des élèves, des professeurs et des riverains. Donc un refuge pour la biodiversité, mais aussi un corridor écologique, véritable couloir de circulation pour la biodiversité. »

L'établissement, qui souligne le lien social que crée ce type d'événement, insiste surtout sur

la sensibilisation des jeunes aux « actions concrètes que tout un chacun peut entreprendre dans son cadre de vie ». Il ne serait pas surprenant de voir d'autres forêts urbaines surgir en Wallonie, y compris dans des cadres déjà plus verdoyants que des centres-villes. ■

LUC SCHARÈS



A l'institut d'horticulture de Gembloux, des étudiants coachent des élèves du primaire pour planter une forêt urbaine. © MICHEL TONNEAU.

À BRUXELLES

22 hect

Du côté d'une forêt riveraine, étant invendues d'essences over-Hee sur 22 hectares. E Zoubida suivre le majorité cherche à lopper d'essences mettant en Au menu ment de l'heure o plus que gramme de promo social de aussi de forestier interlocu dimensic l'apport vergers.

Le Soir 27-02-2019

le biologiste « Recréer les différents cycles d'une évolution naturelle »

ENTRETIEN Biologiste de formation, Nicolas de Brabant a fondé une PME, Urban Forests, qui veut œuvrer au développement de la biodiversité « tout en s'inscrivant dans l'économie réelle ». En se spécialisant dans une méthode aussi, Miyawaki, du nom du botaniste japonais qui l'a mise au point.

Quels sont les avantages de la méthode Miyawaki ?

D'abord obtenir des résultats très rapides. En dix ans, on parvient à mettre en place un écosystème qui aurait mis cent ans à se créer autrement. Cette méthode existe depuis une quarantaine d'années et est très répandue en Asie. Encore très peu chez nous. Au début, j'ai ressenti des réticences parce qu'elle venait de loin, on l'imaginait peu adaptée à nos écosystèmes. Or, l'idée est bien de n'utiliser que des essences indigènes pour recréer différents cycles d'évolution naturelle d'une forêt que chez nous, en Belgique ou en France, on maîtrise très bien. On va donc avoir un cortège d'espèces, certaines très connues comme le chêne, le

hêtre, l'orme ou le charme, d'autres moins connus telles que la viorne, le néflier ou l'alisier, mais qui sont elles aussi d'ici. J'avais été marqué de voir, lors d'un voyage en Australie, combien les gens étaient fiers de leurs espèces endémiques, qui ne poussent que là. Malheureusement, ici, les espèces exotiques font tellement partie du paysage qu'à la fin, les gens ne savent plus trop quelles sont nos espèces indigènes qui, pourtant, sont les mieux adaptées. C'est une occasion de se reconnecter à notre patrimoine naturel.

Que faut-il pour créer une forêt urbaine ?

Un terrain de 100 m² minimum, qui peut aller jusqu'à 2 à 3.000 m². Il faut intégrer une surface de dégagement de 5 mètres autour de la forêt. Le plus important, c'est la volonté d'arriver à un résultat. C'est pour cela que le projet de Péruwels, dans une zone d'activité économique, a échoué. Les deux premières années, il faut enlever les herbes qui empêchent les plantes de croître et on les

laisse sur place. L'opération doit être menée 2 fois par an, voire 3 ou 4 fois si on veut un aspect moins sauvage. A partir de la troisième année, la forêt devient complètement autonome.

Et sur la biodiversité ?

Là, il faut rappeler qu'une pelouse ou un alignement d'arbres présente un faible intérêt pour la biodiversité. Une forêt urbaine - mais ça peut aussi être le cas d'une prairie à fauchage tardif - est très différente, elle laisse la nature s'exprimer.

Quel public voulez-vous toucher ?

Il existe beaucoup d'entreprises qui disposent de moyens financiers et de terrains où ce type d'initiative pourrait être développée. Elles sont de plus en plus nombreuses à rechercher des projets portant sur le bien-être au travail, sur un lien à créer au sein du personnel. Une forêt urbaine cadre avec cette réflexion, j'ai l'impression que cela commence à susciter un réel intérêt. Nous avons plusieurs contacts intéressants, en particulier dans le Brabant wallon. ■

Propos recueillis par L. SC.



Nicolas de Brabant a fondé Urban Forests. © DR.

le

ENT

L nos des phiq de di prior démi Nico cher Tech.

Y a-t qui a utiles Comi Il y a en on ceux tiale L'ESA péenn Dans cher achète haute quise. Pléau

Que d La W